



Réunion du 11 mars 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo.

Présents : MM. CHEUCLE Christian, GRAND René.

IMPORTANT

Le tirage des 8^{ème} de finale de la Coupe de la Loire, ainsi que le tirage de la Coupe Valeyre/Léger, auront lieu le mercredi 27 mars à 18h30, au « Musée des Verts », situé au stade Geoffroy-Guichard de St Etienne. Tous les clubs concernés sont priés d'en prendre bonne note.

COURRIERS RECUS

Ville de St Etienne : planning du 8 au 11 mars.

Ville de Firminy : planning des terrains semaine 11.

Ecotay Moingt : concerne votre match de Coupe Valeyre/Léger : sans l'accord du club adverse, la rencontre sera maintenue au dimanche 17 mars.

Fc Bourguisan : transmis à la Commission des Arbitres.

St Galmier Chamboeuf : concerne votre rencontre du 31 mars : nécessaire fait.

Noirétable : concerne votre changement de terrain.

Lézigneux : concerne la demande de délégués : transmise à la Commission des Délégués.

Chambéon Magneux : déclare forfait en D5 Poule A, le 9 mars.

St Chamond : concerne votre changement d'horaire.

St Charles Vigilante : concerne l'absence du club adverse en D5 Poule D.

Sury le Comtal : déclare forfait en D5 Poule C, le 9 mars.

AVIS AUX CLUBS

A compter de ce jour, les rencontres à domicile du club de **NOIRETABLE** auront lieu sur le **stade JEAN RIOL** (au lieu du stade de Condamine).

Le match n°50188.2, **Bellegarde 1 – Fco Firminy 2**, en **D2 Poule S**, se jouera le **dimanche 24 mars à 15h** (au lieu du 23 mars à 19h30), au stade de la gare, à Bellegarde en Forez. Les clubs et l'arbitre de la rencontre sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°5068.2, **Fco Firminy 2 - La Métare 1**, en **D2 Poule S**, se jouera le **dimanche 17 mars à 13h**, au stade du firmament. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match en **D1, Chazelles 1 - St Paul en Jarez 1**, programmé le 20/04/19, se jouera le **dimanche 17 mars à 15h**, à Chazelles. Accord des deux clubs. Les arbitres concernés sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°50386.2, **St Chamond 3 – Ric. du Montcel 1**, en **D3 Poule D**, du **dimanche 24 mars**, se jouera **à 15h** (au lieu de 13h). Accord des deux clubs. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°50233.2, **Montagnes du Matin 1 - Savigneux Montbrison 2**, en **D3 Poule B**, se déroulera le **dimanche 17 mars à 15h**, sur le terrain de **Panissières**. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°50431.2, **Montagnes du Matin 2 - St Galmier Chamboeuf 3**, en **D4 Poule A**, se déroulera le **samedi 16 mars à 15h**, sur le terrain de **St Barthélémy Lestra**. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

CONDOLEANCES

La Commission Seniors présente ses sincères condoléances au club de Boen Trelins, ainsi qu'à la famille, suite au décès de l'un de ses dirigeants.